

Avignon, le 15 octobre 2018

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et
inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
publics

Pôle des élèves

Référence
2018
Dossier suivi par
Estelle Cappello
Téléphone
04 90 27 76 91
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
estelle.cappello
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Concours nationale de Scrabble en école élémentaire et en collège

La fédération française de Scrabble organise depuis 2003 un concours annuel qui s'adresse aux écoliers et aux collégiens.

Le concours 2019 est destiné aux élèves des écoles élémentaires de la classe de CE2 à la classe de CM2, de 6^{ème} et 5^{ème} débutants dans la pratique du Scrabble et n'ayant pas déjà participé à des ateliers spécifiques Scrabble.

L'épreuve se déroule en une seule fois sur une durée de trente minutes. Le concours est strictement individuel. Les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats participeront à une finale locale. Au moins un enfant par établissement sera sélectionné. Cette finale locale est qualificative pour la finale régionale, elle-même qualificative pour la finale nationale. Celle-ci se déroulera à Paris à Paris le 18 mai 2019 et regroupera les 100 élèves de toute la France ayant obtenu les meilleurs résultats.

Le règlement du concours, les coordonnées des responsables nationaux et le liste des délégués régionaux sont consultables à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid94453/actualités-agir-contre-l-illettrisme.html#lien1>

Par ailleurs, la fédération peut accompagner la mise en place d'une activité Scrabble dans la classe.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.



Christian PATOZ